

La Révolution américaine – Notions préalables

La présente synthèse peut être complétée, pour ses aspects événementiels, par les ressources suivantes, mises en lignes par « Allô prof », un consortium de la province du Québec :

- La Révolution américaine (1775-1783)
cf. <https://www.youtube.com/watch?v=iUDDU23wAoc>
- Histoire. Révolution américaine (notions avancées)
cf. <http://www.alloprof.qc.ca/bv/pages/h1076.aspx>

1. La colonisation britannique (1607-1775)

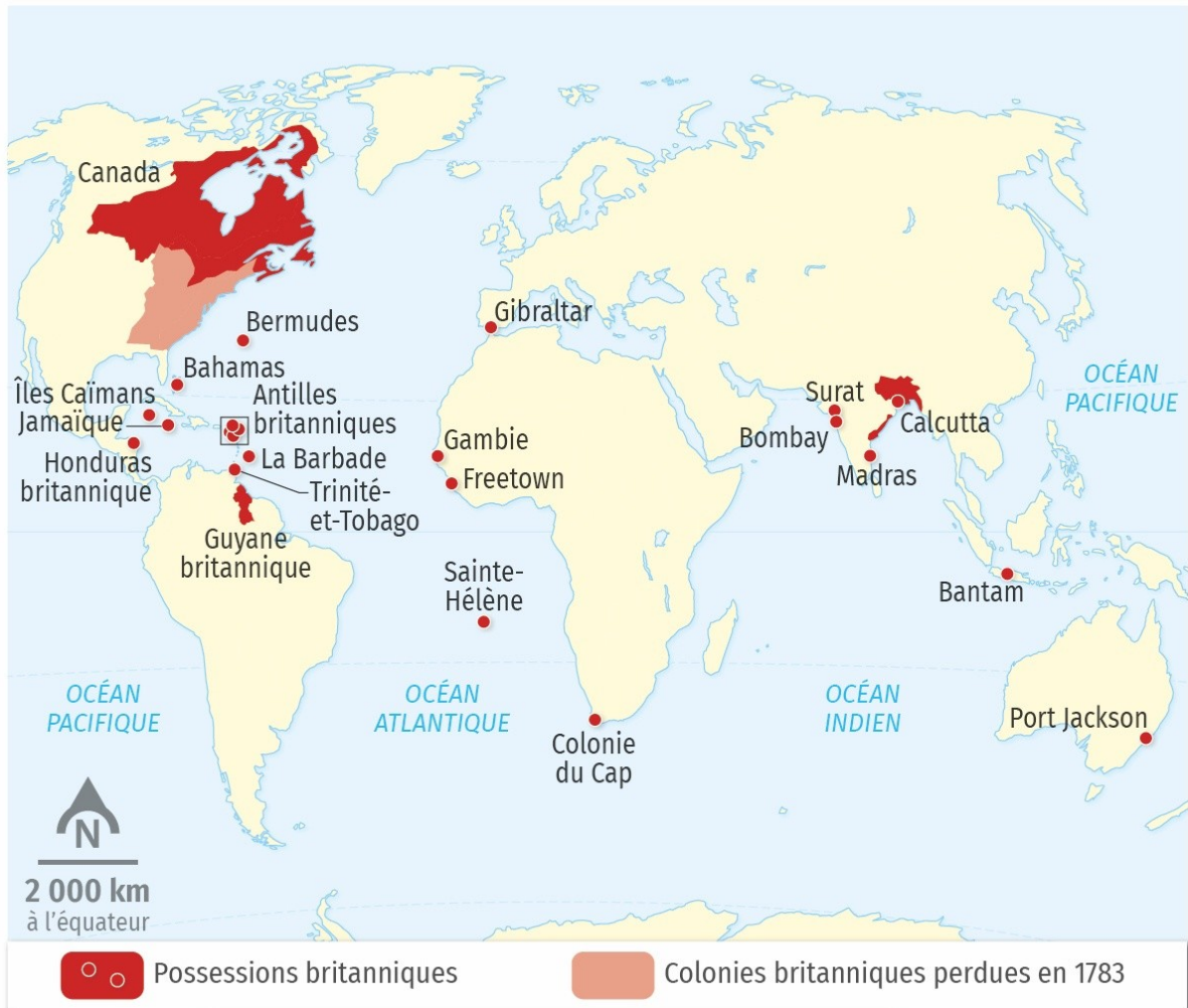
Après une phase de reconnaissance (fin du XVI^e siècle), marquée par une série de tentatives avortées de colonisation, les côtes orientales de l'Amérique du Nord sont progressivement conquises par l'Angleterre. Celle-ci, bien qu'engagée tardivement dans l'aventure coloniale, réussit à s'implanter durablement sur la façade atlantique du continent. En effet...

1. la signature d'une paix favorable avec l'Espagne (1604), jusqu'alors maîtresse de l'océan Atlantique, lui permet de consacrer davantage de moyens à l'expansion maritime et de supplanter progressivement cet encombrant rival ;
2. sa croissance démographique, très importante, permet d'alimenter l'émigration ;
3. les bouleversements de structures dans le monde agraire libèrent une paysannerie désœuvrée qui n'a souvent d'autre perspective que l'émigration vers le Nouveau Monde (beaucoup de champs céréaliers ouverts et exploités par un grand nombre de paysans – les *open fields* – sont remplacés par des prairies clôturées destinées à l'élevage et qui occupent peu d'éleveurs – les *enclosures*) ;
4. les tensions et persécutions religieuses (contre les non-anglicans, comme les Puritains, les catholiques...) stimulent l'exil des minorités religieuses.

Treize colonies de peuplement sont dès lors fondées entre 1607 (Virginie) et 1732 (Géorgie). [1] Accueillant des Européens venus d'abord d'Angleterre, puis d'Allemagne, et enfin d'Irlande et d'Écosse, mais aussi d'importantes populations noires (le plus souvent réduites en esclavage), ces sociétés – qui excluent, voire persécutent d'emblée les Amérindiens – se caractérisent par leur diversité ethnique. [2] Cette hétérogénéité va de pair avec une importante diversité religieuse, qui favorise généralement le développement d'un *nécessaire* esprit de tolérance (il est impensable de s'entre-tuer pour des raisons religieuses quand le milieu alentour est profondément hostile). [3] Les colons se singularisent en outre par une mentalité de conquête et un significatif appétit de profit (s'ils ont quitté la misère de l'Angleterre, c'est pour une vie meilleure). [4] Les colonies (par actions, propriétaires ou royales) se distinguent par ailleurs par un système de gouvernement très libéral : de façon schématique, un gouverneur anglais et un Conseil partagent le pouvoir avec une Assemblée

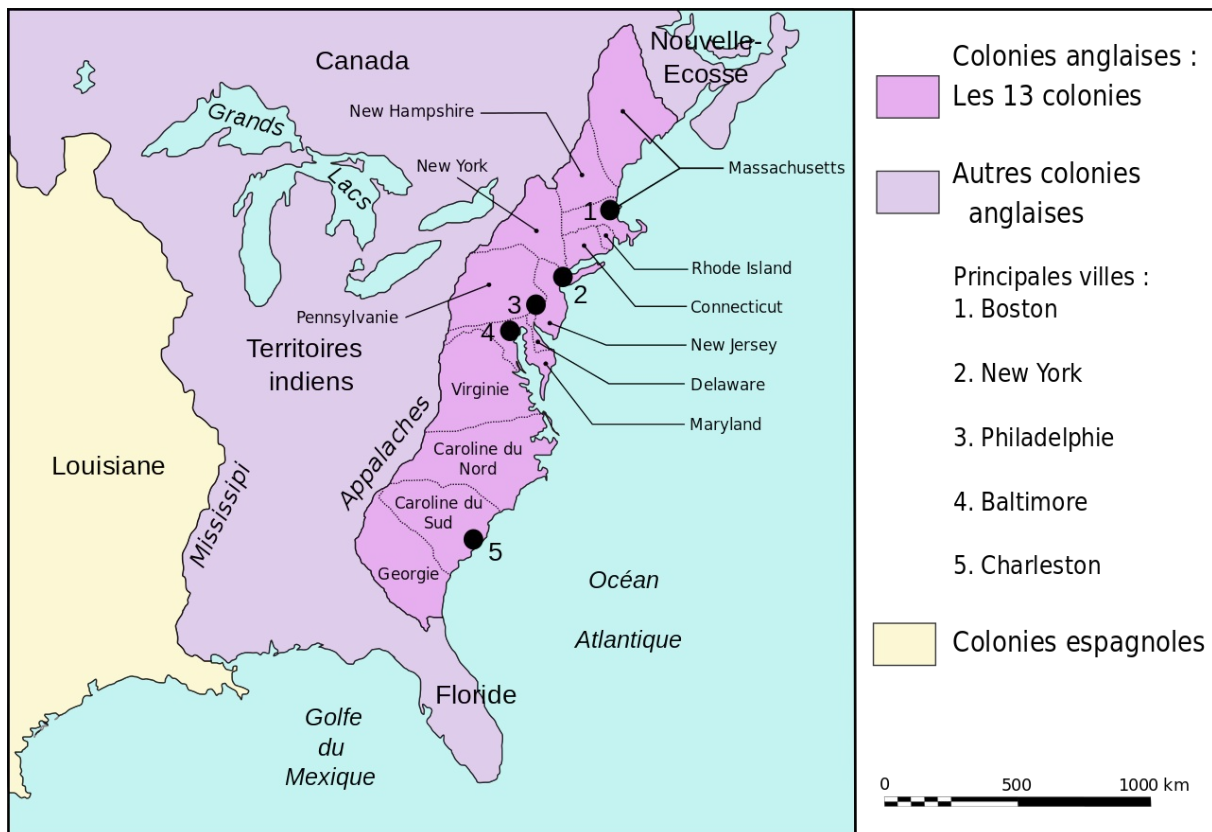
représentative aux prérogatives très étendues (celle-ci vote en effet seule les lois, les dépenses et... les impôts).

L'empire colonial britannique à la fin du XVIII^e siècle



Source : <https://assets.ils.fr/pages/6485754/H.2.6.C2.jpg>

Les 13 colonies anglaises d'Amérique du Nord



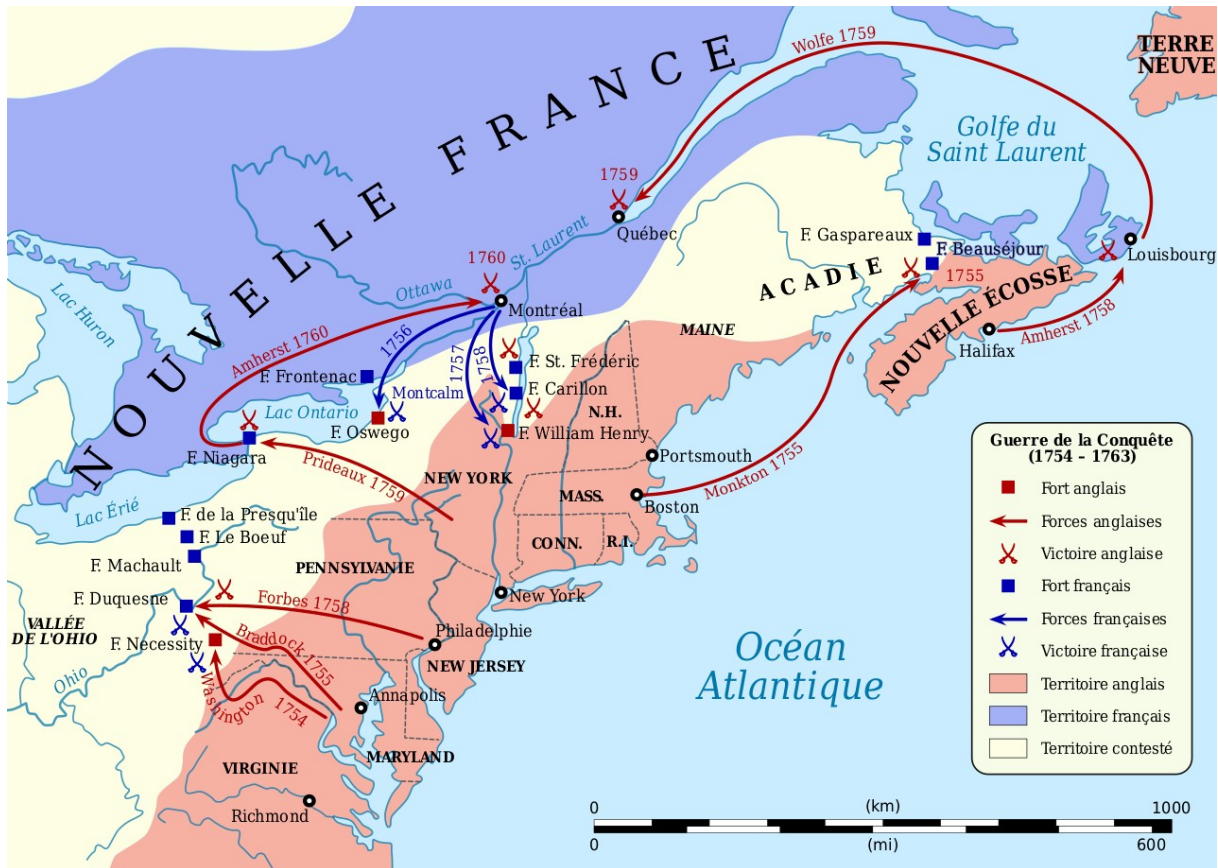
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Map_Thirteen_Colonies_1775-fr.svg

2. La Révolution (1775-1783)

En 1776, la société américaine commence seulement à se dégager du modèle européen dont elle est issue. La dissolution du lien qui l'unit à la Grande-Bretagne n'est pas inéluctable : il est le fruit de circonstances favorables, et d'un enchaînement d'événements particuliers.

a. La cause militaire

Au terme de la Guerre de Sept ans (1756-1763), qui voit s'opposer la Nouvelle-France aux Britanniques et aux colons américains, la monarchie française doit définitivement abandonner toute prétention sur l'Amérique du Nord. Elle est en effet contrainte de céder le Canada, tandis que l'Espagne, son alliée malheureuse, doit abandonner la Floride.



Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Guerre_de_la_Conquête_\(1754_-_1763\)-fr.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Guerre_de_la_Conquête_(1754_-_1763)-fr.svg)

Le conflit, très long, a favorisé le développement d'un sentiment d'unité dans les treize colonies. Il n'est pas encore question de sécession (= de séparation), mais le projet d'établissement d'un Empire anglo-américain séduit les élites coloniales. Par ailleurs, la menace française étant désormais conjurée, la présence de troupes anglaises sur le sol américain apparaît alors superflue : son maintien contribue à nourrir un mécontentement généré par d'autres facteurs (cf. *infra*). En effet, l'entretien de l'armée coûte cher, et Londres compte bien faire payer l'addition aux colonies...

b. La cause économique

Le mercantilisme, doctrine économique régulant les échanges économiques entre la métropole et les treize colonies, apparaît rapidement intolérable aux colons. En effet, la Couronne multiplie les législations destinées à freiner les échanges commerciaux directs entre les colonies d'une part, et entre celles-ci et les territoires avoisinants d'autre part. Ces dispositions, qui freinent la croissance des colonies, suscitent un mécontentement grandissant, dont le roi d'Angleterre Georges III ne se préoccupe guère.

Pour plus d'explications, cf. https://www.youtube.com/watch?v=H7kSa5IqdFE&feature=emb_logo (Alloprof.ca - Le mercantilisme).

c. La cause fiscale

L'entretien de l'armée anglaise stationnée en Amérique coûtant cher au Trésor, la Couronne décide, en 1765, de la financer par le biais d'une taxe de trois pence sur les publications (*Stamp Act*). Cette disposition heurte les colons, pour qui les Assemblées locales sont seules habilitées à lever taxes et impôts. La mesure édictée depuis le Parlement de Londres, où les colons ne sont pas représentés, apparaît intolérable. Les incidents entre colons et administrateurs britanniques se multiplient, nourrissant une situation pré-insurrectionnelle. Cependant, malgré de nombreux appels et pétitions, Georges III repousse toute tentative de conciliation.

En 1773, suite à de violentes manifestations, le gouvernement britannique décide de diminuer la taxe qu'il a imposé sur le thé – mais refuse de l'abolir. Le *Tea Act* entraîne la célèbre *Boston Tea Party*, où des colons déguisés en Indiens montent à bord des navires de la Compagnie des Indes et jettent à l'eau leur cargaison de thé. La réponse royale à cet acte d'insubordination est très dure : les libertés politiques de la colonie du Massachusetts sont sévèrement limitées, le port de Boston fermé (ce qui signifie la misère pour ses habitants), et l'extension des 13 colonies vers le Nord stoppée par l'octroi de l'Acte de Québec aux habitants catholiques de l'ancienne colonie française. Cette réaction entraîne le regroupement des treize colonies américaines, qui exigent de façon pressante le respect de leur droit à légiférer seules sur les affaires les concernant.

Georges III décide alors de rétablir l'ordre par la force : en 1775, une véritable guerre s'engage entre les troupes britanniques et les colons. Le roi déclare les Américains « rebelles » : la sécession (= séparation) devient inéluctable. Le 4 juillet 1776, la *Déclaration d'Indépendance* des États-Unis d'Amérique est votée par des représentants des treize colonies, qui s'érigent en États souverains. **La question de l'impôt, plus que tout autre, a donc pesé dans la balance : face à ce qu'ils perçoivent comme une injustice fiscale majeure, les colons d'Amérique du Nord décident de se révolter.**

Une longue guerre s'ouvre alors (1776-1783), dont l'issue paraît d'abord favorable aux Anglais, plus nombreux et mieux entraînés. Toutefois, les Américains, commandés par le planteur de Virginie Georges Washington, parviennent à obtenir l'aide de la France, qui déclare la guerre à l'Angleterre en 1778. L'avantage tourne alors du côté des insurgés, qui l'emportent définitivement à la bataille de Yorktown (1781). La paix est établie par le Traité de Paris, signé en 1783.

3. La mise sur pied des institutions (1783-1787)

La Révolution consacre le principe de souveraineté (= pleine indépendance) des treize anciennes colonies : celles-ci vont dès lors se doter d'institutions propres, marquées par de nombreuses spécificités. L'esclavage en est une : aboli (immédiatement ou progressivement) dans les États septentrionaux, il reste largement de mise dans le Sud, où les Constitutions ne mentionnent d'ailleurs pas la liberté parmi les droits humains fondamentaux.

La diversité des évolutions locales menace toutefois la survie du pays à long terme. La mise en place d'une autorité collective s'impose : ce rôle revient à la seule institution fédérale existante – le Congrès. Un débat serré s'organise alors, opposant partisans de la stricte autonomie des États et tenants d'une union politique plus étroite. Les premiers l'emportent tout d'abord : une Constitution, établie en 1781, crée une Confédération très lâche entre les treize États. Mais celle-ci ne parvient pas à juguler la crise économique qui frappe la jeune nation américaine dès 1785 ; la nécessité d'une union plus forte se fait impérieuse.

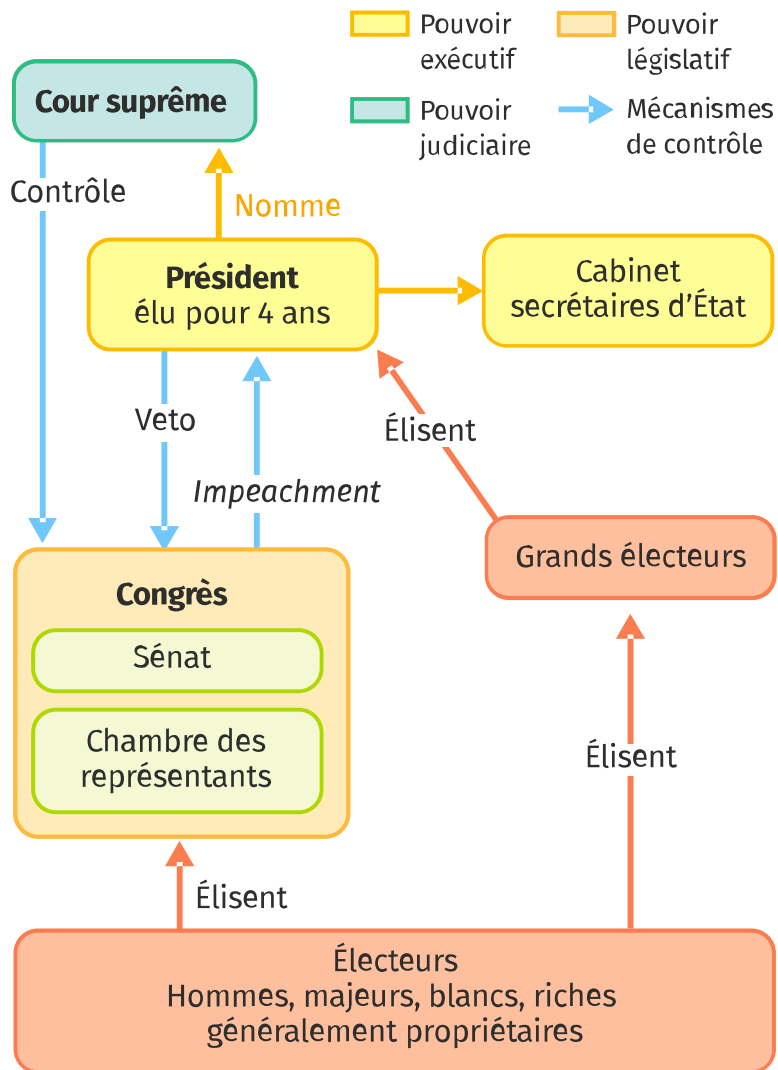
En 1787, une nouvelle Constitution est rédigée à Philadelphie par les « Pères fondateurs », regroupés sous la présidence de Georges Washington. Cette Constitution, toujours en vigueur aujourd'hui, se caractérise :

1. par le fait qu'elle se présente comme émanant du peuple (« We, the people of the United States,... ») ;
2. par une limitation des prérogatives concédées au peuple pour éviter une trop grande domination du peuple au détriment des élites ou de la stabilité de l'État (élection indirecte du Président, absence de contrôle sur la nomination des juges de la Cour Suprême...) ;
3. par un fédéralisme expérimental inédit, qui préserve les intérêts des petits États (bicaméralisme : le Congrès comprend une Chambre des Représentants, où les États disposent d'un nombre de députés proportionnel à leur population, et un Sénat, où chaque État dispose de deux sénateurs) ;
4. par la séparation et l'indépendance des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire), considérés comme d'égale valeur ;

mais aussi par l'occultation de la question de l'esclavage, et de la définition des libertés civiles.

En 1789, les membres élus des deux assemblées élisent Georges Washington comme premier président. La Constitution de 1787 entre alors en vigueur.

Les institutions américaines telles que définies par la Constitution de 1787



Source : https://assets.lls.fr/pages/6506398/HIS.2.6.INF4_v2_v.svg